

TELEFILM
C A N A D A

PARTENAIRE
DE ▶
CHOIX

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

PÉRIODE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2023

Troisième trimestre de l'exercice 2023-2024

TELEFILM.CA    



TABLE DES MATIÈRES

1.	TÉLÉFILM	2
	NOTRE MANDAT	2
	NOTRE VISION	2
	NOTRE TRAVAIL	2
2.	RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL	2
3.	CHANGEMENTS IMPORTANTS	3
	ACTIVITÉS	3
4.	GOVERNANCE ET MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
5.	GESTION DES RISQUES	4
6.	AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS	4
7.	ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS	5
	DÉPENSES DE SOUTIEN	5
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION	8
	FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS	9
8.	ANALYSE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE	10
9.	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE	11
10.	RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE	12
11.	ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2023	13
	DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	13
	ÉTAT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	14
	ÉTAT DES RÉSULTATS	15
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	16
	ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	17
	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	18
	NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS	19
	ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS	19



1. TÉLÉFILM

Téléfilm Canada est une société d'État fédérale relevant du Parlement par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien. Comme *Partenaire de choix*, nous finançons et promouvons une industrie canadienne de l'écran en constante évolution.

Notre mandat

Le mandat de Téléfilm Canada est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne au Canada et ailleurs dans le monde.

Notre vision

Une industrie de l'écran au Canada résiliente qui, grâce à sa créativité, sa capacité d'adaptation et son courage, est un phare sur la scène mondiale. Le Canada, chef de file de la production indépendante, donne l'exemple de par la représentativité de ses contenus et de par ses pratiques durables et inclusives.

Notre travail

Avec notre équipe de personnes compétentes et passionnées, nous travaillons activement à financer des longs métrages canadiens, à les promouvoir, à les exporter et à les faire rayonner tant au pays que partout à travers le monde. Nous travaillons également à stimuler la demande de contenu sur écran canadien et nous nous efforçons à améliorer l'accès à nos différents programmes de soutien afin de favoriser le développement de voix uniques et diversifiées.

Nous accompagnons les cinéastes dans toutes les étapes de leur cheminement : que ce soit avec de la formation et du mentorat en début de parcours, ou en les soutenant lors du développement ou de la production, en les aidant avec la promotion de leur projet auprès des partenaires et des plateformes numériques et en les soutenant lors des sorties en salle ou auprès des festivals. Téléfilm Canada joue donc un rôle essentiel au sein de cette industrie ainsi que dans la carrière des milliers d'artistes et d'artisans, d'artistes et de talents qui y travaillent.

Nous avons également la responsabilité de recommander au ministère du Patrimoine canadien les projets qui peuvent être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Enfin, nous administrons aussi les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC). Notre siège social est à Montréal et nous desservons notre clientèle depuis Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

2. RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Ce rapport financier trimestriel est conforme à l'ensemble des exigences de la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*¹ établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor et aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP). Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers pour ce rapport financier trimestriel et, à cet effet, le rapport n'a pas subi d'examen ni d'audit de la part d'auditeurs externes.

1 : <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32665>



3. CHANGEMENTS IMPORTANTS

Activités

Cette année encore, la Société était présente au MIPCOM, marché international de contenu audiovisuel qui s'est déroulé du 16 au 19 octobre à Cannes. La délégation de la Société était au Pavillon du Canada pour accompagner les talents canadiens et organiser des événements aux fins de réseautage et de mise en valeur du contenu canadien.

De plus, des membres de la Société ont participé à des présentations de films, des panels et des tables rondes dans le cadre d'ImagineNATIVE. Cet événement est reconnu pour l'excellence et l'innovation de sa programmation et en tant que centre mondial des arts médiatiques autochtones.

Par ailleurs, la Société est à nouveau le partenaire présentateur dans le cadre de la troisième édition du "Playback Film Summit", événement virtuel qui a pour objectif de soutenir et de célébrer l'industrie canadienne des longs métrages indépendants.

Aussi, la Société a lancé son Plan de réconciliation autochtone. Il s'inscrit dans la continuité de la réconciliation et d'un souhait de maintenir des relations fructueuses avec les créateurs, créatrices et partenaires autochtones. Ce plan est conçu comme un document évolutif qui sera enrichi au fil des consultations qui se poursuivront auprès de nos partenaires, afin de répondre aux besoins de l'industrie et des communautés.

En ce qui concerne l'écoresponsabilité, la Société a publié les résultats du Sondage sur la sensibilisation au développement durable. La Société a confié à la firme Léger le mandat de sonder, pour une deuxième année, les travailleurs et les travailleuses de l'industrie audiovisuelles afin d'évaluer leur niveau d'intérêt et de connaissance à l'égard des pratiques de production durables/vertes et de mesurer l'évolution dans leur compréhension et dans leur comportement par rapport à l'an dernier. Le sondage confirme l'importance du partage de connaissances et du renforcement des capacités.

En décembre dernier, la Société a participé et a effectué une présentation dans le cadre des audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur "La voie à suivre - Travailler à l'élaboration d'un cadre réglementaire modernisé concernant les contributions pour soutenir le contenu canadien et autochtone".

Par ailleurs, plus de 3 000 professionnelles et professionnels en création de contenu du monde entier ont assisté à Content London. La Société et le Fonds des médias du Canada avait prévu un lieu de rencontre dédié à la délégation canadienne, qui comptait plus de 100 personnes. En partenariat avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), la Société a offert un lieu de rencontre à la délégation du Québec.

De plus, en tant que partenaires officiels, la Société et la SODEC, de même que des sociétés de distribution participantes, ont fait équipe avec le Gala Québec Cinéma pour présenter les longs métrages, les courts métrages et les documentaires en lice pour les prix Iris 2023.



4. GOUVERNANCE ET MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La gouvernance de la Société est assurée par l'entremise des activités du conseil d'administration et de ses trois sous-comités :

- Comité d'audit et des finances;
- Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance;
- Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales.

La Gouverneure générale en conseil a renouvelé le mandat d'Etoile Stewart, membre du conseil d'administration, pour une période de cinq ans.

La gouvernance est aussi assurée par le comité de direction, présidée par la directrice générale et cheffe de la direction, et ses comités dérivés :

- Comité opérationnel;
- Comité de gestion des risques;
- Comité sur la sécurité de l'information;
- Comité d'appel.

Au cours du trimestre, le comité d'audit et des finances et le comité des communications et des affaires publiques gouvernementales se sont réunis à une reprise. Le comité des candidatures d'évaluation et de la gouvernance s'est réuni à deux reprises tandis que le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises. De son côté, le comité de direction s'est réunie huit fois.

5. GESTION DES RISQUES

L'évaluation des risques est sous la gouverne de deux comités: le conseil d'administration ainsi que le comité de gestion de risques. L'évaluation des risques, leurs incidences et leurs mesures d'atténuation sont revues au minimum tous les trois mois par le comité de gestion des risques.

6. AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS

La direction s'efforce de produire une information financière pertinente et conforme aux NCCSP et ce, dans le délai imparti par le Receveur général du Canada, soit en arrêtant les comptes cinq jours ouvrables après la fin du trimestre. À cet effet, certains procédés de démarcation applicables aux cycles des comptes payables et recevables, ainsi que certains ajustements concernant le passif au titre des avantages sociaux futurs, n'ont pas été effectués au 31 décembre 2023. L'importance de ces ajustements est jugée négligeable par la direction.



7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS

Veillez noter que les montants des tableaux d'analyse sont présentés en milliers de dollars. Les tableaux d'analyse présentent le budget annuel initial tel qu'approuvé par le conseil d'administration.

Dépenses de soutien

Globalement, les dépenses de soutien sont supérieures au budget et à la période comparative.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2023

	Budget		Réel		Écart				
	Annuel	Période	2023-2024	2022-2023	Budget \$	%	Réel \$	%	
Programme de production	83 080	36 500	46 103	30 778	(9 603)	(26)	15 325	50	1
Programme de développement	11 925	7 500	9 507	8 362	(2 007)	(27)	1 145	14	2
Programme pour le long métrage documentaire	4 500	2 800	5 025	3 831	(2 225)	(79)	1 194	31	3
Programme Talents en vue	4 000	1 200	2 445	370	(1 245)	(104)	2 075	561	4
Contributions à des fonds internationaux	1 700	1 700	1 732	1 820	(32)	(2)	(88)	(5)	
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle	379	285	306	310	(21)	(7)	(4)	(1)	
Contributions à l'engagement communautaire	400	150	136	-	14	9	136	-	
	105 984	50 135	65 254	45 471	(15 119)	(30)	19 783	44	
Programme d'aide à la mise en marché	10 485	6 150	6 621	2 719	(471)	(8)	3 902	144	5
Programmes de promotion nationale - Aide aux festivals et événements de l'industrie	8 050	4 970	5 814	8 936	(844)	(17)	(3 122)	(35)	6
Activités promotionnelles nationales et internationales	8 055	5 446	5 652	10 327	(206)	(4)	(4 675)	(45)	7
Programme d'aide à la diffusion en salle	750	650	1 218	10 400	(568)	(87)	(9 182)	(88)	8
Programme de promotion internationale	1 100	750	958	913	(208)	(28)	45	5	9
Programme d'aide à l'exportation	650	480	642	117	(162)	(34)	525	449	10
	29 090	18 446	20 905	33 412	(2 459)	(13)	(12 507)	(37)	
	135 074	68 581	86 159	78 883	(17 578)	(26)	7 276	9	
Fonds d'indemnisation à court terme	-	-	-	2 038	-	-	(2 038)	(100)	11
	135 074	68 581	86 159	80 921	(17 578)	(26)	5 238	6	



7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

Dépenses de soutien (Suite)

1	Programme de production	Période courante ↗ que budget	9 603 \$	Rythme de signature des contrats plus soutenu que prévu découlant des effectifs.
		Période courante ↗ que précédente	15 325 \$	Hausse du budget par rapport à l'exercice comparatif. Plus grand nombre de projets de financement, incluant les projets supérieurs à 1 millions de dollars, qu'au cours de l'exercice comparatif.
2	Programme de développement	Période courante ↗ que budget	2 007 \$	Rythme de signature des contrats plus soutenu que prévu.
		Période courante ↗ que précédente	1 145 \$	Hausse des demandes en préqualifié et du budget par rapport à l'exercice comparatif.
3	Programme pour le long métrage documentaire	Période courante ↗ que budget	2 225 \$	Dépassement budgétaire autorisé pour tenir compte du nombre élevée de demandes de financement reçues.
		Période courante ↗ que précédente	1 194 \$	Les nouvelles lignes directrices prévoient une participation financière plus élevé, donc l'écart s'explique en partie par cet ajustement jumelé au nombre élevé de demandes.
4	Programme Talents en vue	Période courante ↗ que budget	1 245 \$	Décisions complétées plus tôt et rythme de signature de contrats plus rapide que prévu.
		Période courante ↗ que précédente	2 075 \$	
5	Programme d'aide à la mise en marché	Période courante ↗ que précédente	3 902 \$	Les campagnes de mise en marché sont de plus grande envergure que l'exercice comparatif. Signature de six projets importants d'une valeur de plus de 3,1 millions de dollars.
6	Programmes de promotion nationale - Aide aux festivals et événements de l'industrie	Période courante ↗ que budget	844 \$	Les demandes de financement pour le programme d'aide aux festivals de moyenne et grande envergure ont été signées plus rapidement que prévu.
		Période courante ↘ que précédente	3 122 \$	En 2022-2023, il y avait des dépenses reliées à du financement non récurrent provenant des Fonds de réouverture.
7	Activités promotionnelles nationales et internationales	Période courante ↘ que précédente	4 675 \$	En 2022-2023, il y avait des dépenses reliées à du financement non récurrent provenant des Fonds de relance et pour la campagne promotionnelle pour le "Retour au Cinéma".



7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

Dépenses de soutien (Suite)

8	Programme d'aide à la diffusion en salle	Période courante ↗ que budget	568 \$	Dépassement budgétaire autorisé pour pallier la fin des Fonds additionnels non récurrents et dans le but de maintenir l'offre de films canadiens à l'affiche dans les salles de cinémas.
		Période courante ↘ que précédente	9 182 \$	
9	Programme de promotion internationale	Période courante ↗ que budget	208 \$	Dépassement budgétaire autorisé pour soutenir le niveau plus élevé que prévu de films sélectionnés dans les festivals à l'international.
10	Programme d'aide à l'exportation	Période courante ↗ que budget	162 \$	Le programme a ouvert plus tôt cette année et compte tenu de la demande et de l'atteinte budgétaire, le programme a fermé plus tôt que l'exercice comparatif.
		Période courante ↗ que précédente	525 \$	
11	Fonds d'indemnisation à court terme	Période courante ↘ que précédente	2 038 \$	Programme non récurrent pour répondre aux besoins de l'industrie en cas d'interruptions dues à la COVID-19. Le programme s'est terminé au 31 mars 2023.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

Frais de fonctionnement et d'administration

Les frais de fonctionnement et d'administration sont inférieurs au budget et à la période comparative.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2023

	Budget		Réel		Écart			
	Annuel	Période	2023- 2024	2022- 2023	Budget \$	%	Réel \$	%
Salaires et avantages sociaux	25 568	19 374	18 104	18 293	1 270	7	(189)	(1)
Honoraires professionnels	3 303	2 620	1 637	2 664	983	38	(1 027)	(39) ①
Location, taxes, chauffage et électricité	2 198	1 640	1 602	1 592	38	2	10	1
Technologies de l'information	2 180	1 637	1 536	1 544	101	6	(8)	(1)
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 183	883	956	828	(73)	(8)	128	15 ②
Frais de bureau	1 170	803	431	626	372	46	(195)	(31) ③
Voyages	917	699	338	402	361	52	(64)	(16) ④
Publications	198	151	126	135	25	17	(9)	(7)
	36 717	27 807	24 730	26 084	3 077	11	(1 354)	(5)

①	Honoraires professionnels	Période courante ↘ que budget	983 \$	Pour certains mandats et projets qui requièrent des consultants, il y a présence d'un écart temporaire. Des économies budgétaires sont attendues pour la fin de l'année financière.
		Période courante ↘ que précédente	1 027 \$	La Société a eu moins recours à des services professionnels que l'exercice comparatif.
②	Amortissement d'immobilisations corporelles	Période courante ↗ que précédente	128 \$	Amortissement de la mise à jour du système financier et du développement de la plateforme Dialogue capitalisés au 31 mars dernier.
③	Frais de bureau	Période courante ↘ que budget	372 \$	Coûts de formation moindre que prévu car les besoins diffèrent et utilisation d'un outil interne au lieu d'avoir recours à des services externes. Coûts d'entreposage moindre qui découle d'une nouvelle entente. Certains achats d'équipements de bureau sont reportés au dernier trimestre ou n'auront pas lieu.
		Période courante ↘ que précédente	195 \$	S'explique principalement par des coûts non récurrents de l'exercice comparatif reliés au retour au bureau ainsi que par une réduction des coûts de formation et des coûts d'entreposage.
④	Voyages	Période courante ↘ que budget	361 \$	Une économie budgétaire est prévue. Certains voyages prévus n'ont pas eu lieu ou ont eu lieu à des coûts moindres.



7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

Financement gouvernemental et revenus

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2023

	Budget		Réel		Écart				
	Annuel	Période	2023- 2024	2022- 2023	Budget \$	%	Réel \$	%	
Crédit parlementaire	151 908	88 567	99 635	97 210	11 068	12	2 425	2	1
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10 961	8 221	8 133	7 920	(88)	(1)	213	3	
Revenus d'investissements et récupérations	7 500	4 500	5 081	4 876	581	13	205	4	2
Fonds Harold Greenberg	-	-	285	875	285	-	(590)	(67)	3
Intérêts et autres revenus	30	23	91	144	68	296	(53)	(37)	
Contributions aux activités de soutien promotionnel	325	285	495	592	210	74	(97)	(16)	4
Fonds des talents	300	195	226	241	31	16	(15)	(6)	
	171 024	101 791	113 946	111 858	12 155	12	2 088	2	

1	Crédit parlementaire	Période courante ↗ que budget	11 068 \$	Les paiements sur les programmes d'aide financière sont plus élevés que prévu, principalement pour le Programme de production.
2	Revenus d'investissements et récupérations	Période courante ↗ que budget	581 \$	Meilleur résultat des revenus en comparaison des tendances des exercices antérieurs.
3	Fonds Harold Greenberg	Période courante ↗ que budget	285 \$	Un contrat signé comparativement à trois contrats signés dans l'exercice précédent. C'était le dernier contrat à signer dans le cadre de l'entente du Fonds Harold Greenberg pour le financement de production audiovisuelle canadienne.
		Période courante ↘ que précédente	590 \$	



7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

Financement gouvernemental et revenus (Suite)

4	Contributions aux activités de soutien promotionnel	Période courante ↗ que budget	210 \$	Décalage dans le temps de la facturation et des revenus non anticipés pour des présences aux festivals et événements internationaux.
		Période courante ↘ que précédente	97 \$	Les contributions peuvent varier d'une année à l'autre selon les initiatives, les présences aux festivals et événements internationaux et le décalage dans le temps de la facturation.

8. ANALYSE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

	Réal		Écart	
	2023-2024	2022-2023	\$	%
Dépenses de soutien	48 457	54 031	(5 574)	(10) 1
Frais de fonctionnement et d'administration	7 538	7 616	(78)	(1)
Revenus	3 935	4 174	(239)	(6)
Crédit parlementaire	52 342	58 666	(6 324)	(11) 2
Excédent	282	1 193	(911)	(76)

1	Dépenses de soutien	Période courante ↘ que précédente	5 574 \$	Fin des montants autorisés pour les Fonds de relance et réouverture et du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC).
2	Crédit parlementaire	Période courante ↘ que précédente	6 324 \$	Fin des montants autorisés pour les Fonds de relance et réouverture, le Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) et le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT). L'écart est atténué par la hausse des paiements pour le Programme de production et les Programmes de promotion nationale - Aide aux festivals et événements de l'industrie.

9. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Réel		Écart	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	\$	%
Actifs financiers				
Montant à recevoir du Trésor	81 262	75 329	5 933	8
Trésorerie - Fonds des talents	119	1 143	(1 024)	(90) 1
Trésorerie - Fonds Harold Greenberg	174	450	(276)	(61) 2
Débiteurs	1 906	2 883	(977)	(34) 3
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	-	26	(26)	(100)
	83 461	79 831	3 630	5
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	2 943	3 490	(547)	(16)
Revenus reportés - Fonds des talents	-	845	(845)	(100) 4
Revenus reportés - Fonds Harold Greenberg	-	285	(285)	(100) 5
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	40 577	34 446	6 131	18 6
Passif au titre des avantages sociaux futurs	913	913	-	-
Actifs financiers nets	39 028	39 852	(824)	(2)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	4 223	5 116	(893)	(17) 7
Charges payées d'avance	227	893	(666)	(75) 8
Excédent accumulé	43 478	45 861	(2 383)	(5)

- 1 **Trésorerie - Fonds des talents** ↘ 1 024 \$ Les dons du Fonds Harold Greenberg (FHG) ont été utilisés aux fins prescrites.
- 2 **Trésorerie - Fonds Harold Greenberg** ↘ 276 \$ Solde correspond au montant qui reste à payer découlant de la prise en charge en décembre 2021 de cinq productions financées dans le cadre du programme de langue française du FHG.
- 3 **Débiteurs** ↘ 977 \$ Diminution découlant principalement des taxes à recevoir reliés à des investissements plus élevés en décembre 2022 et à un retard dans la remise de taxes à recevoir relativement à la déclaration d'octobre 2022.
- 4 **Revenus reportés - Fonds des talents** ↘ 845 \$ Dons reçus de la part du FHG ont été utilisés aux fins prescrites.
- 5 **Revenus reportés - Fonds Harold Greenberg** ↘ 285 \$ Diminution découlant de la signature d'un contrat qui résulte de la prise en charge en décembre 2021 de productions financées dans le cadre du Programme de langue française du FHG.
- 6 **Obligations relatives aux programmes d'aide financière** ↗ 6 131 \$ S'explique principalement par des participations supplémentaires relatives à des demandes financées dans un exercice antérieur.
- 7 **Immobilisations corporelles** ↘ 893 \$ Amortissement du développement de la plateforme Dialogue capitalisé au 31 mars dernier.
- 8 **Charges payées d'avance** ↘ 666 \$ S'explique principalement par des frais inhérents à une campagne de promotion nationale comptabilisés dans l'exercice 2022-2023.



10. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE

La Société reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Le rapprochement fait appel à un calcul qui fait en sorte que certains éléments ne peuvent être reliés directement aux états financiers, le crédit parlementaire étant calculé selon une méthode de comptabilité de caisse modifiée.

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Coût de l'exploitation	110 889	107 005
Ajustement affectant l'utilisation du crédit parlementaire :		
Ajustement pour les dépenses de soutien qui satisfont aux critères d'admissibilité au crédit parlementaire	1 040	3 835
Dépenses de soutien financées par le Fonds des talents	(193)	(55)
Contributions aux activités de soutien promotionnel	(495)	(592)
Charges payées d'avance	(2 281)	(4 218)
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(8 133)	(7 920)
Dépenses de soutien financées financés par le FHG	(276)	(744)
Autres ajustements administratifs	-	32
Acquisitions d'immobilisations	-	744
Recouvrement de salaire pour transition à un régime de paie en arrérages	(21)	(8)
Amortissement	(956)	(828)
Avantages sociaux futurs	62	(41)
Crédit parlementaire constaté au 31 décembre	99 636	97 210
Crédit parlementaire prévu pour le trimestre subséquent	55 640	65 898
Crédit parlementaire prévu	151 908	163 108
Crédit parlementaire - affectations bloquées	(125)	-
Crédit parlementaire - ajustement	3 493	-
Crédit parlementaire autorisé	155 276	163 108

Le montant du crédit parlementaire prévu est issu du Budget principal des dépenses de 2023-2024. En octobre 2023, le gouvernement a confirmé que le montant du crédit parlementaire prévu sera réduit de 125 000 \$. Également, le montant du crédit parlementaire inclut un montant de 3,5 millions assujetti au mécanisme du budget supplémentaire des dépenses C de l'exercice 2023-2024.



11. ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2023

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la *Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction est également responsable de veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction

Patrick Bédard, CPA, MBA
Vice-président, Finances et Technologies de l'information

Montréal, Canada
29 février 2024



État des résultats trimestriels

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2023

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexe	Trimestre terminé le 31 déc.	
		2023	2022
Dépenses de soutien			
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne			
Programme de production		21 957	20 775
Programme de développement		9 238	7 816
Programme pour le long métrage documentaire		4 405	3 326
Programme Talents en vue		2 445	360
Contributions à des fonds internationaux		1 699	1 820
Contributions à l'engagement communautaire		111	-
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		85	112
		39 940	34 209
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger			
Programmes de promotion nationale - Aide aux festivals et événements de l'industrie		2 991	2 614
Activités promotionnelles nationales et internationales		2 546	4 025
Programme d'aide à la mise en marché		1 241	1 204
Programme d'aide à la diffusion en salle		1 218	10 400
Programme de promotion internationale		384	475
Programme d'aide à l'exportation		137	117
		8 517	18 835
Fonds d'indemnisation à court terme		-	987
		48 457	54 031
Frais de fonctionnement et d'administration	A	7 538	7 616
Coût de l'exploitation		55 995	61 647
Revenus			
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada		2 663	2 640
Revenus d'investissements et récupérations		850	1 009
Fonds des talents		219	228
Contributions aux activités de soutien promotionnel		186	247
Intérêts et autres revenus		17	50
		3 935	4 174
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		52 060	57 473
Financement gouvernemental			
Crédit parlementaire		52 342	58 666
Excédent		282	1 193
Excédent accumulé au début		43 196	44 668
Excédent accumulé à la fin		43 478	45 861

La note complémentaire et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État des résultats

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2023

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexe	Période terminée le 31 déc.		
		Budget Cumulatif	2023 Cumulatif	2022 Cumulatif
Dépenses de soutien				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Programme de production		36 500	46 103	30 778
Programme de développement		7 500	9 507	8 362
Programme pour le long métrage documentaire		2 800	5 025	3 831
Programme Talents en vue		1 200	2 445	370
Contributions à des fonds internationaux		1 700	1 732	1 820
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		285	306	310
Contributions à l'engagement communautaire		150	136	-
		50 135	65 254	45 471
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Programme d'aide à la mise en marché		6 150	6 621	2 719
Programmes de promotion nationale - Aide aux festivals et événements de l'industrie		4 970	5 814	8 936
Activités promotionnelles nationales et internationales		5 446	5 652	10 327
Programme d'aide à la diffusion en salle		650	1 218	10 400
Programme de promotion internationale		750	958	913
Programme d'aide à l'exportation		480	642	117
		18 446	20 905	33 412
Fonds d'indemnisation à court terme		-	-	2 038
		68 581	86 159	80 921
Frais de fonctionnement et d'administration	B	27 807	24 730	26 084
Coût de l'exploitation		96 388	110 889	107 005
Revenus				
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada				
		8 221	8 133	7 920
Revenus d'investissements et récupérations				
		4 500	5 081	4 876
Contributions aux activités de soutien promotionnel				
		285	495	592
Fonds Harold Greenberg				
		-	285	875
Fonds des talents				
		195	226	241
Intérêts et autres revenus				
		23	91	144
		13 224	14 311	14 648
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		83 164	96 578	92 357
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire				
		88 567	99 635	97 210
Excédent		5 403	3 057	4 853
Excédent accumulé au début		40 421	40 421	41 008
Excédent accumulé à la fin		45 824	43 478	45 861

La note complémentaire et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État de la situation financière

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	31 déc. 2023	31 mars 2023
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	81 262	77 568
Trésorerie - Fonds des talents	119	93
Trésorerie - Fonds Harold Greenberg	174	450
Débiteurs	1 906	5 397
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	-	925
	83 461	84 433
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	2 943	2 874
Revenus reportés - Fonds Harold Greenberg	-	285
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	40 577	47 565
Passif au titre des avantages sociaux futurs	913	975
	44 433	51 699
Actifs financiers nets	39 028	32 734
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	4 223	5 179
Charges payées d'avance	227	2 508
	4 450	7 687
Excédent accumulé	43 478	40 421

La note complémentaire et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État de la variation des actifs financiers nets

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	31 déc. Budget	31 déc. 2023	31 mars 2023
Excédent (déficit)	5 403	3 057	(587)
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	883	956	1 167
Acquisitions	-	-	(1 146)
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	(164)	(227)	(2 458)
Utilisation des charges payées d'avance	1 500	2 508	5 061
Augmentation des actifs financiers nets	7 622	6 294	2 037
Actifs financiers nets au début de l'exercice	32 734	32 734	30 697
Actifs financiers nets à la fin	40 356	39 028	32 734

La note complémentaire et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État des flux de trésorerie

Pour la période se terminant le 31 décembre 2023

	Période terminée le 31 déc.	
	2023	2022
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Activités de fonctionnement		
Excédent	3 057	4 853
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif au titre des avantages sociaux futurs	(62)	41
Amortissement des immobilisations corporelles	956	828
	3 951	5 722
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution des débiteurs	3 491	2 522
Diminution du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	925	818
Augmentation des créditeurs et charges à payer	69	790
Augmentation des revenus reportés - Fonds des talents	-	245
Diminution des revenus reportés - Fonds Harold Greenberg	(285)	(875)
Diminution des obligations relatives aux programmes d'aide financière	(6 988)	(8 508)
Diminution des charges payées d'avance	2 281	4 218
	3 444	4 932
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-	(744)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg	3 444	4 188
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg au début de la période	78 111	72 734
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg à la fin de la période	81 555	76 922

La note complémentaire et les annexes font partie intégrante des états financiers.



Note aux états financiers trimestriels

1. Base de préparation des états financiers

Les présents états financiers trimestriels non vérifiés ont été préparés par la direction de la Société selon la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor et les *Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP)*. Ils doivent être lus en conjonction avec les derniers états financiers annuel audités du 31 mars 2023. Les principales méthodes comptables adoptées dans ces états financiers trimestriels sont similaires à celles utilisées dans les états financiers annuels du 31 mars 2023.

Annexes A et B - Autres renseignements

A - Frais de fonctionnement et d'administration

	Trimestre terminé le 31 déc.	
	2023	2022
Salaires et avantages sociaux	5 563	5 846
Honoraires professionnels	577	594
Location, taxes, chauffage et électricité	520	514
Amortissement d'immobilisations corporelles	323	275
Frais de bureau	217	116
Technologies de l'information	190	205
Voyages	123	84
Publications	25	(18)
	7 538	7 616

B - Frais de fonctionnement et d'administration cumulatifs

	Budget Cumulatif	Période terminée le 31 déc.	
		2023	2022
Salaires et avantages sociaux	19 374	18 104	18 293
Honoraires professionnels	2 620	1 637	2 664
Location, taxes, chauffage et électricité	1 640	1 602	1 592
Technologies de l'information	1 637	1 536	1 544
Amortissement d'immobilisations corporelles	883	956	828
Frais de bureau	803	431	626
Voyages	699	338	402
Publications	151	126	135
	27 807	24 730	26 084